



WITTELSHEIM

Direction Générale  
JM

**ARRETE N°66/2025  
PORTANT FIXATION DES TARIFS COMMUNAUX 2025**

**Le Maire de la Ville de WITTELSHEIM,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.1111-1 et L.1111-2 relatifs à la libre administration des collectivités ;

**Vu** la délibération du Conseil Municipal du 04 juin 2020 fixant les délégations au Maire ;

**Vu** la création de nouvelles activités sportives ;

**ARRETE**

**Article 1er :** Le présent arrêté annule et remplace l'arrêté n°658/2024. Les tarifs peuvent être révisés annuellement en tenant compte de l'indice des prix à la consommation (ensemble des ménages) du 3<sup>ème</sup> trimestre de l'année précédente.

**Article 2 :** A compter du 12 février 2025, les tarifs communaux sont fixés comme suit :

DESIGNATION	UNITE DE FACTURATION	TARIF en € au 01/06/2024
<b><u>FRAIS GENERAUX</u></b>		
Des frais de gestion générale de 10% seront appliqués sur les fournitures, travaux ou services facturés à un tiers. Ils sont la contrepartie des divers frais de gestion administrative et d'études à la charge de la collectivité.		10 %
Photocopies A4 uniquement en noir et blanc (avec un montant minimum de copie de 15 €)		0,30 € (Par copie)
<b><u>MEDIATHEQUE</u></b>		
<b>Section jeunesse</b>		
Usager à partir de 0 à 13 ans révolus	par personne/an	Gratuit
<b>Section adultes</b>		
Usager à partir de 18 ans	«	8,00 €
Tarif réduit (demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, invalides, adolescents de 14 à 18 ans, étudiants)	«	4,00 €
<b>- Livres perdus ou irrécupérables</b>	par livre	Valeur de remplacement



WITTELSHEIM

DESIGNATION	UNITE DE FACTURATION	TARIF en € au 01/05/2024
<b><u>AFFAIRES CULTURELLES</u></b>		
<b>Billetterie spectacle</b> <i>*sur justificatifs aux demandeurs d'emploi, bénéficiaires des minima sociaux, étudiants (avec une carte)</i>	Par spectacle	Tarif plein/ tarif réduit*
Coût du spectacle : inférieur à 1 000 €		5,00 € / 3,00 €
Coût du spectacle : de 1 000 € à 2 000 €		10,00 € / 7,00 €
Coût du spectacle : de 2 001 € à 4 000 €		12,00 € / 8,00 €
Coût du spectacle : supérieur à 4 000€		20,00 € / 12,00 €

<b><u>OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC</u></b>		
<b>Marché hebdomadaire</b>	le ml	1,90 €
<b>Marché aux puces ou autre type d'évènement sur la voie publique</b>	Forfait par évènement	15,00 €
<b>Emplacements de vente</b>		
- Etalages provisoires jusqu'à 8 ml (vente de fleurs à la Toussaint, vente alimentation, poulets, pizza, Foodtrucks...)	Forfait journalier	25,00 €
- Etalage supérieur à 8 ml	Par ml supplémentaire	5,00 €
- Panneaux mobiles, chevalets, oriflamme	Par article/an	130 €
<b>Terrasses de café non couvertes</b>	Forfait annuel / m <sup>2</sup>	25,00 €
<b>Occupation des voies ouvertes à la circulation publique</b>		
→ Minimum 1 semaine et 1m <sup>2</sup> (toute semaine commencée est due)		
Echafaudage, dépôt de matériaux, clôture de chantier, bennes, véhicules...	Le m <sup>2</sup> /semaine	3,40 €
Occupation sans autorisation ou non conforme : facturée jusqu'à la régularisation	Le m <sup>2</sup> /semaine	25,00 €
Frais de dossier en cas de modification de la demande initiale traitée		25,00 €
Voitures publicitaires avec vente et démonstration		54,00 €
Installation de ruches	unité/an	6,00 €



## WITTELSHEIM

DESIGNATION	UNITE DE FACTURATION	TARIF en € au 01/06/2024
<b><u>Implantation de préenseignes par des commerçants ou artisans locaux</u></b>		
Exonération exceptionnelle en 2024 aux enseignes (au titre de la délibération du 22 juin 2023)		
- Dispositifs publicitaires égaux ou inférieurs à 50 m2 non numériques	Le m <sup>2</sup> /an	23,30 €
- Dispositifs publicitaires supérieurs à 50 m2 non numériques	Le m <sup>2</sup> /an	35,40 €
- Dispositifs publicitaires égaux ou inférieurs à 50 m2 numériques	Le m <sup>2</sup> /an	53,10 €
- Dispositifs publicitaires supérieurs à 50 m2 numériques	Le m <sup>2</sup> /an	106,20 €
<b><u>Gens du voyage (tarif appliqué par M2A)</u></b>		
Forfait droit de place comprenant : l'électricité (hors chauffage), l'eau froide, l'enlèvement des ordures ménagères (hors déchets industriels et encombrants)	Caravane/jour	6,00 €
<b><u>PRESTATIONS FUNERAIRES</u></b>		
<b>Concessions</b>		
- Tombe concédée (2m2) pour une durée de 30 ans	par tombe	210,00 €
- Tombe concédée (2m2) pour une durée de 15 ans	par tombe	150,00 €
- Tombe cinéraire pour une durée de 15 ans	par tombe	160,00 €
- Tombe cinéraire pour une durée de 30 ans	par tombe	320,00 €
<b>Columbarium</b>		
<i>Concession d'une case pouvant contenir 4 urnes :</i>		
- Concession pour une durée de 15 ans	par case	330,00 €
- Concession pour une durée de 30 ans	par case	660,00 €
Ouverture et fermeture d'une case	par case	65,00 €
<b><u>MATERIEL</u></b>		
Livraison de matériel aux entreprises	Par heure	25,00 €
Prise d'eau	par jour	1,05 €
Barrière métallique (gratuité pour les entreprises et associations locales)	«	3,20 €
Chalet en bois (de 0 à 5 jours):		
- Communes membres de la m2A	l'unité	Gratuit
- Associations Wittelsheimaises	L'unité	Gratuit
- Tarif pour les extérieurs	L'unité	500 €



WITTELSHEIM

DESIGNATION	UNITE DE FACTURATION	TARIF en € au 01/06/2024
<b><u>EXECUTION DE TRAVAUX A LA CHARGE DE TIERS EN CAS DE SINISTRE (avec chauffeur compris)</u></b>		
Tractopelle	Par heure	69,00 €
Camion-nacelle	«	69,00 €
Camion 3,5 t à 10 t	«	57,00 €
Camion > à 10 t	«	70,00 €
Balayeuse	«	78,00 €
<b>Main d'œuvre (hors chauffeur)</b>		
- Heures normales		26,00 €
- Heures supplémentaires normales		33,00 €
- Heures supplémentaires dimanche / jours fériés		46,00 €
- Heures supplémentaires de nuit (0h à 7h)		52,50 €
<b><u>SERVICE EVENEMENTIEL</u></b>		
<b>Emplacement au Marché de Noël avec 1 chalet</b>	Forfait 3 jours	60 €
Caution	l'unité	100 €
<b>Exposition de peinture et de sculpture</b>		
Frais d'inscription	L'unité	25 €
<b><u>SERVICE SPORT</u></b>		
<b>Sorties mercredis de neige</b>		
Montant de la licence carte neige		
- Tarif habitant de Wittelsheim	l'unité	45 €
- Tarif extérieur	l'unité	50 €
Montant par sortie		
- Tarif habitant de Wittelsheim	l'unité	25 €
- Tarif extérieur	l'unité	30 €



WITTELSHEIM

DESIGNATION	UNITE DE FACTURATION	TARIF en € au 01/06/2024
<b>Inscription aux académies des sports d'été</b>		
<b>Tarif 1 - stage</b>		
- Tarif habitant de Wittelsheim	l'unité	40 €
- Tarif extérieur	l'unité	48 €
- Tarif personnel municipal	l'unité	32 €
<b>Tarif 1 - sortie</b>		
- Tarif habitant de Wittelsheim	l'unité	15 €
- Tarif extérieur	l'unité	18 €
- Tarif personnel municipal	l'unité	12 €
<b>Tarif 2 - stage</b>		
- Tarif habitant de Wittelsheim	l'unité	20 €
- Tarif extérieur	l'unité	24 €
- Tarif personnel municipal	l'unité	16 €
<b>Tarif 2 - sortie</b>		
- Tarif habitant de Wittelsheim	l'unité	5 €
- Tarif extérieur	l'unité	6 €
- Tarif personnel municipal	l'unité	4 €
<b>Inscription aux académies des sports séniors</b>		
- <b>Sport santé</b>		
- Tarif habitant de Wittelsheim	l'unité	5 €
- Tarif extérieur	-	-
- <b>Sorties raquettes séniors</b>		
- Tarif habitant de Wittelsheim	l'unité	15 €
- Tarif extérieur	l'unité	20 €

**Article 3** : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

**Article 4** : Une ampliation du présent arrêté sera notifiée à :

- La Sous-Préfecture ;
- La Trésorerie de Mulhouse ;
- Les services municipaux ;
- La registre des arrêtés.

Fait à Wittelsheim, le 06/02/2025

Le Maire

Yves GOEPFERT

MAIRIE DE WITTELSHEIM